

PREAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N° 49-2019 DISREN

Demande de crédit de CHF 32'000.- pour la requalification de la RDU 1^{ère} étape Eysins

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

La commission ad'hoc, composée de Mesdames Amélie Cherbuin (Coppet) et Muriel Rosselet (Burtigny) et de Messieurs Luc Badan (Crassier) excusé, Jacques Hanhart (Nyon) et Patrick Wegmann (Gland) excusé, s'est réunie le mardi 20 août 2019 dans les locaux du Conseil Régional en présence de deux membres du Comité de Direction, Monsieur Frédéric Mani, responsable politique de la Planification territoriale et de Monsieur Boris Mury, Responsable politique des investissements régionaux. Madame Pascale Roulet Mariani, Cheffe de projet Grand Genève était également présente.

Les membres de la commission ad-hoc, sous la présidence de M. Jacques Hanhart, ont reçu des explications détaillées à propos de l'implication du Conseil Régional, relative au financement de la troisième phase du projet d'étude, soit l'étude de réalisation. La commission tient à remercier les intervenants présents pour leur disponibilité et la précision des explications fournies.

Le contexte

Ce projet de route de distribution urbaine (RDU) est discuté depuis près de 12 ans et est inscrit dans le Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) et dans le projet d'agglomération du Grand Genève. Ce crédit concerne la phase 3 de la première étape du projet. La deuxième étape prévue étant son prolongement jusqu'à Prangins.

Cependant, Prangins a renoncé à concrétiser cette deuxième étape, estimant que les projets de développement de nouveaux quartiers au nord de la route de l'Etraz sont compromis pour le moment. Elle justifie cette décision par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de la loi cantonale (LATC) qui en découle et dont les effets limitent la création de nouvelles zones à bâtir.

Le projet

Les aménagements proposés sont prévus le long de la RC 11 BP, sur le tronçon d'environ un kilomètre compris entre le giratoire de Bellossie (inclus) et le giratoire de Terre-Bonne (non inclus).

Il s'agit de rénover la chaussée, de créer un itinéraire de mobilité douce dont le tracé sera clairement séparé de la chaussée, soit en trottoir mixte le long de la chaussée, d'intégrer des équipements d'exploitation des transports publics en adaptant les arrêts actuels et en créant des traversées sécurisées de la RC pour les piétons.

Ces aménagements seront ensuite agrémentés par des mesures paysagères.

La commission demande à ce que l'étude analyse de manière approfondie les meilleures options pour la l'accès à la parcelle Landi. Il serait en effet judicieux de veiller à séparer les véhicules agricoles des véhicules légers, en organisant le trafic entre les personnes qui se rendent au magasin et les chars agricoles qui utilisent le quai de chargement, en les faisant passer soit par le giratoire, soit par l'autre côté. En effet, bien

que le terrain de délestage des Betteraves soit supprimé, il reste encore le silo des céréales utilisé par les agriculteurs.

Aspect financier

Le coût total de l'étape 1 du projet est devisé à 7,073 millions. Le coût total de la phase 3 se monte à CHF 570'000.-

Nous avons déjà accepté une demande de crédit de CHF 41'000.- (23-2006) pour la réalisation du concept d'aménagement de la RDU sur un coût total de 123'000.- ainsi qu'un crédit de 11'600.- (56-2009) sur un coût total de 71'000 pour finaliser ce concept.

Si la votation de 4^{ème} phase, soit la phase de réalisation, se fait avant la date de sortie de Prangins, (2022) alors Prangins reste partie prenante du cercle solidaire A. Si le délai est dépassé, alors Prangins sort du financement.

Pour le coût total de cette phase 3 du projet d'étude, Eysins, le Canton et la Confédération vont en financer le 77,6 %. La part des subventions fédérales ne sont pas encore calculées, l'accord devrait être signé en septembre. Il faut que les travaux se réalisent dans les six ans qui suivent, ce qui sera probablement fait, les travaux étant prévus de débuter en 2020.

Eysins demande donc une aide régionale pour les 22,40% restant. Etant porteur A Eysins finance en plus le 75 % des coûts de la part régionale du projet. Reste à charge des cercles solidaires A et B plus que le montant de 32'000.- demandé dans ce préavis.

Conclusion

La Commission ad'hoc est favorable à cette demande de crédit de CHF 32'000.- pour la requalification de la RDU 1^{ère} étape Eysins.

Au vu de ce qui précède, la Commission ad'hoc vous recommande, à l'unanimité, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis n° 49-2019, soit :

- D'accorder le crédit de CHF 32'000 en faveur de la RDU 1^{ère} étape Eysins demande de crédit phase 3
- D'imputer le montant total de CHF 32'000 sur le compte DISREN 140.3185.
- D'accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale.

Pour la Commission ad'hoc

Luc Badan
(Crassier)

Amélie Cherbuin
(Coppet)
Rapporteur

Jacques Hanhart
(Nyon)
Président

Muriel Rosselet
(Burtigny)

Patrick Wegmann
(Gland)

Coppet, le 25 août 2019